

296

DT3.1

Projet d'aménagement d'un lieu
d'enfouissement technique à Hébertville-
Station

6212-03-052

ERRATA

Veillez prendre note qu'à la page 4, on aurait dû lire: **PRÉSENTATION DU MDDEFP**
Et pour faire la concordance, la même chose à la Table des matières.

Nous nous excusons auprès de ceux à qui ça aurait pu causer des inconvénients.

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 24 AVRIL 2013	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DU PRÉSIDENT.....	1
PRÉSENTATION DU MDDEFP	
Mme LUCIE WILSON	4
PÉRIODE DE QUESTIONS	
Mme LUCIENNE TREMBLAY.....	42
Mme GUYLAINE LACHANCE	46
M. PAUL MUNGER	54
M. LÉON GAGNÉ.....	63
REPRISE DE LA SÉANCE	
QUESTIONS DE LA COMMISSION.....	74
PÉRIODE DE QUESTIONS	
M. HUBERT BOURQUE	105
Mme ÉMÉLIE BRIDEAU	112
M. BERNARD GOBEIL	124
M. LUCIEN LAROCQUE.....	129

120 Nous souhaiterions également que vous évaluiez nos services en remplissant le questionnaire qui est disponible à l'arrière de la salle.

125 Avant d'inviter quelqu'un, il y a madame Wilson qui a une présentation à faire sur les OER, en fait les objectifs environnementaux de rejet, donc madame Wilson, si vous voulez bien vous avancer s'il vous plaît, pour faire votre présentation!

PRÉSENTATION DU MDDEFP

130 **PAR Mme LUCIE WILSON:**

135 Alors moi, on m'a demandé de venir vous parler des objectifs environnementaux de rejet. Alors nous, dans notre jargon, on appelle ça des OER, et un OER, c'est simplement la quantité de contaminant qui peut être rejeté par un effluent dans un plan d'eau sans que ça affecte les usages de ce plan d'eau là.

140 On exprime ça habituellement en concentration de contaminant et aussi en charge, pour tenir compte de l'importance du débit qui est rejeté.

145 Pour protéger les usages, on a des critères de qualité de l'eau. On a des critères de qualité qui sont spécifiques à chaque usage puis à chaque contaminant, puis ces critères-là correspondent à la concentration maximale de contaminant qu'il peut y avoir, pour protéger l'usage en question.

Par exemple, pour un contaminant, on va avoir un critère de vie aquatique, un critère de santé humaine, un critère de faune terrestre piscivore, puis dans certains cas, des critères d'activités récréatives.

150 Et quand on fait nos OER, nous, on choisit le critère le plus sévère pour chaque contaminant, de façon à protéger l'ensemble des usages.

155 Si on les prend un par un, le critère de vie aquatique, c'est le critère qui va protéger le poisson qui vit dans notre plan d'eau. On a des critères aigus qui, eux, protègent les poissons contre les effets aigus des contaminants, c'est-à-dire la mortalité; et puis on a des critères chroniques qui vont protéger contre les effets à plus long terme, c'est-à-dire les effets sur la mortalité, la mobilité, la croissance des poissons.